

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 5

Artikel: Fortifications et Réduit national
Autor: Andrey, Dominique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347131>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fortifications et Réduit national

Il est des mythes qui ont la vie dure ! C'est le cas notamment de celui qui lie fortifications, Réduit et esprit de repli. De fait, ces éléments ne se sont rejoints que durant un laps de temps limité (1940-1945), pour concourir à un objectif opératif commun : l'utilisation optimale du terrain fort que représentaient les Alpes.

■ Col EMG Dominique Andrey

Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, la fortification permanente fut fortement décriée. On mit alors en comparaison la ligne Maginot et le *Blitzkrieg*. C'était faire une erreur de raisonnement, car on ne peut pas comparer un système d'arme et une conception opérative ! Bien que n'ayant pas eu à subir l'épreuve du feu, la fortification helvétique ne fut pas épargnée par les polémiques qui opposent périodiquement les partisans du « tout mobile » à ceux du « tout statique ». Ce n'est cependant pas par hasard que l'on est arrivé à la présence marquée du béton dans le paysage militaire suisse.

1935-1939 : à la recherche d'une conception opérative

A la fin de la Première guerre mondiale, la Suisse disposait d'un certain patrimoine fortifié. C'était le fruit des travaux entrepris avant et durant la guerre, et qui avaient pour but d'offrir à la troupe des conditions de protection optimales face aux déluges de feu qui étaient le lot des combats statiques du front franco-allemand. Il s'agissait aussi bien de fortifications construites en « dur » que

de fortifications de campagne ou semi-permanentes.

Dès la fin de la mobilisation cependant, on constata une forte baisse d'intérêt pour les ouvrages militaires permanents. Les compte-rendus des combats et les visites faites *in situ* par des officiers suisses démontraient que, même si la valeur de protection était assurée, les forts avaient tendance à figer le combat dans l'espace et à devenir à eux seuls des objectifs ; la manœuvre perdait de l'importance ! Combinée à la diminution drastique des budgets militaires, cette baisse d'intérêt se répercuta sur la qualité de l'entretien ; celui-ci fut extrêmement sommaire dans les années 1920 et l'on procéda même à la désaffectation de certains ouvrages ou de leur armement.

La tendance « doctrinale » était alors à la recherche de solutions opératives privilégiant une guerre de mouvement, comme l'avaient montré les derniers mois du conflit mondial. On sait très bien que la Suisse ne sut pas se donner les moyens de moderniser son armée et qu'elle se trouva au milieu des années 30 dans un état d'impréparation assez marqué.

La situation internationale avait par contre fortement évo-

luée, et plusieurs études montrèrent que la position géostratégique de la Suisse nécessitait des mesures appropriées. En effet, la France était en train de se doter d'une ligne fortifiée continue, depuis Bâle en direction de la mer du Nord ; les Belges entreprenaient également d'importants travaux de fortification. Le risque devenait donc patent que la Suisse serve de terrain pour contourner l'obstacle français. La même étude mettait en exergue le fait que ce terrain était extrêmement fort et se prêtait mieux à un combat défensif qu'à une manœuvre mécanisée. Son renforcement permanent s'avérait donc nécessaire. On était alors en 1934.

On décida de mettre la priorité sur la construction de fortifications à la frontière, puis à l'intérieur du pays. On manquait cependant singulièrement d'expérience et il fallut remettre sur pied les services d'études dissous à la fin de la Première Guerre mondiale. On dut faire des essais, concevoir des plans, et ce n'est qu'en 1936 que les travaux purent effectivement commencer. On se concentra d'abord sur les pénétantes principales, en érigeant

- des obstacles dès la frontière ;
- des positions d'armes en fortin ;

- éventuellement une deuxième ligne de barrage en retrait;
- des ouvrages d'artillerie pour l'appui de feu.

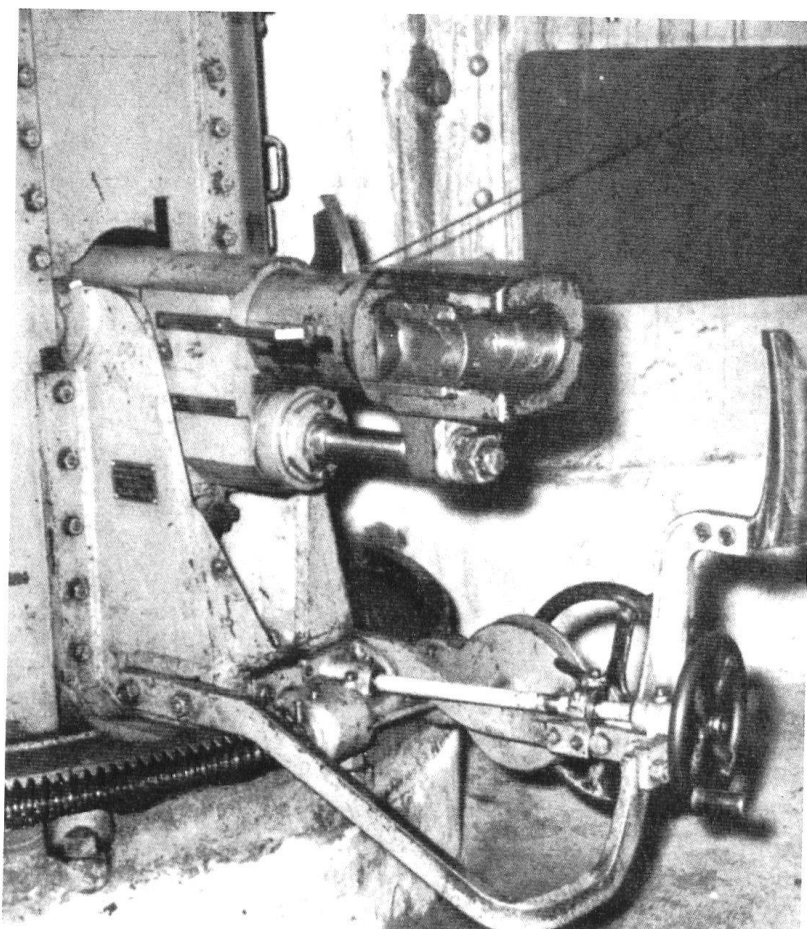
L'importance donnée à ce premier dispositif fortifié fut valorisée en 1938 par la création de «troupes de couverture de la frontière», chargées d'engager le combat dès le contact avec l'adversaire et de le retenir le plus longtemps possible, afin de permettre la mise en place du gros de l'armée.

En 1938, on s'attaqua à la planification concrète des travaux de renforcement du terrain à l'intérieur du pays. Les études opératives étaient déjà nombreuses, et le chef de l'Etat-major général proposa le renforcement de deux lignes de terrain, appelées à devenir «fortifications nationales»:

- vers le Nord: lac de Walenstadt – Linth – lac de Zürich – Limmat – Fricktal – Gempen,
- vers l'Ouest: Birse – Les Rangiers – Doubs – lac de Neuchâtel – Menthue – Paudèze – lac Léman – Saint-Maurice.

L'idée était de créer un véritable front fortifié, à l'image de la ligne Maginot, constituant un obstacle continu, sous couvert d'un feu d'appui ininterrompu. Le terrain étant déjà naturellement fort, la priorité devait être donnée à la construction de positions d'armes anti-chars et de forts d'artillerie.

Cependant, en 1938, la situation géostratégique de la Suisse s'était encore modifiée, avec l'Anschluss de l'Autriche au Reich allemand. La part «critique» de la frontière se trouvait augmentée. Il y avait donc lieu, en priorité absolue, de faire ef-



Canon de casemate de 7,5 cm dans un ouvrage de Saint-Maurice.

fort sur le secteur de Sargans. Il fallait ancrer la ligne de défense «Nord» et maîtriser ce qui devenait l'itinéraire le plus court, à travers la Suisse, entre l'Allemagne et l'Italie. Le secteur de Sargans était peu fortifié car, depuis les travaux de Dufour à Sankt-Luziensteig, rien n'avait été entrepris; les importantes constructions du Saint-Gothard et de Saint-Maurice, des années 1880, avaient été liées aux percées ferroviaires, non réalisées dans les Grisons. La forte motorisation routière des années 1920 avait relativisé cet aspect. Un dispositif fortifié important fut donc conçu et réalisé au coude du Rhin.

1939-1940: une certaine improvisation bétonnée

Au début de la guerre, le dispositif fortifié était encore bien incomplet. Il fallut accélérer le rythme des travaux, en engageant la troupe, mais la planification s'avéra inapplicable: les plans étaient trop sophistiqués, les blindages et armements n'étaient disponibles qu'en quantités limitées. Les constructions furent donc laissées au gré et au bon vouloir de la troupe, chaque brigade ou division instaurant son propre bureau de construction. On se trouva ra-

pidement devant des solutions très disparates, de qualités inégales, avec des armements souvent pris dans le matériel de campagne. Les constructions se firent massivement à la frontière Nord, et de manière moins marquée à l'Ouest et au Sud.

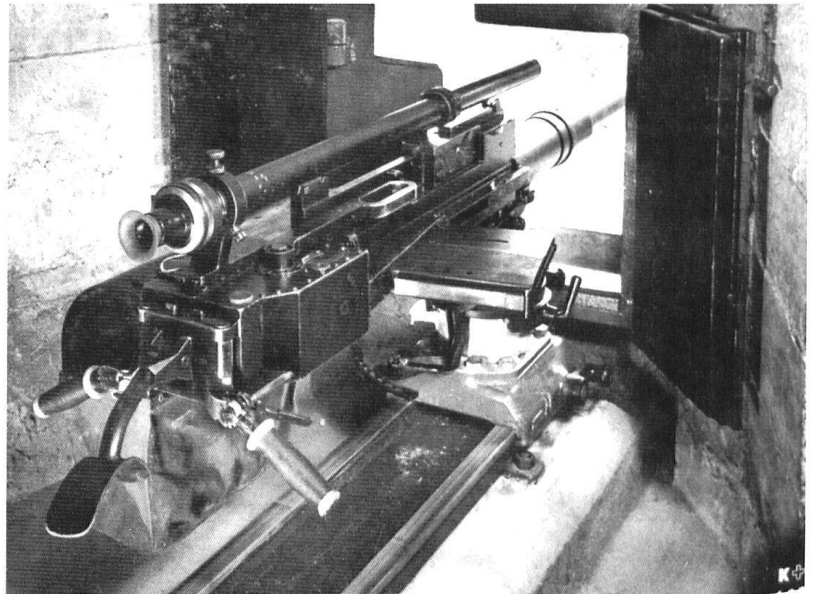
Dès l'occupation de la « position d'armée » sur la Limmat, on travailla à son renforcement permanent. Il s'agissait de construire une zone défensive d'une certaine profondeur, comprenant au moins deux lignes d'obstacles en plus de la Limmat et plusieurs forts d'artillerie¹. Mais les crédits firent défaut, et l'on décida de se retrancher derrière la Limmat, en ne construisant à la hâte que quelques barrages et points d'appui. Cela relevait plus de la « fortification de campagne bétonnée » que d'un véritable front fortifié; quant aux gros ouvrages planifiés, ils restèrent à l'état de projet...

Par souci de neutralité mais également dans le but de compléter le dispositif opératif, on planifia le renforcement du cours de la Menthue mais, par manque de crédits et eu égard au calendrier de construction surchargé dans d'autres secteurs, on le laissa de côté, ne réalisant que quelques ouvrages d'obstacle.

Au printemps 1940, le résultat global était impressionnant:

¹ Une première étude envisageait d'implanter un canon de 10,5 cm en tourelle tous les 10 kilomètres, créant ainsi un arc de feu continu entre Sargans et Vallorbe. Un deuxième projet, limité au secteur Sargans-Gempen, voyait plutôt une série de casemates à 2 canons de 10,5 cm, agissant en flanquement de la ligne de défense et se couvrant l'une après l'autre.

² La ligne Maginot n'a pas été enfoncée mais contournée; les fortifications françaises des Alpes sont restées invaincues face aux Italiens!



Arquebuse antichars 24 mm sur affût pivot à glissière de canon d'infanterie 4,7 cm, utilisé à la galerie de Morcles, Dailly, durant la Seconde Guerre mondiale, pour la défense rapprochée.

une énorme quantité d'ouvrages était apparue. Leur qualité était par contre beaucoup plus variable. Seuls les ouvrages construits en frontière, selon les concepts de 1936, pouvaient se targuer de respecter les normes prévues. Il est donc difficile de se prononcer sur l'efficacité qu'aurait eu ce dispositif fortifié s'il avait été soumis, à ce moment-là, à l'épreuve du feu.

1940-1945: l'application d'un concept

En juin 1940, la situation de la Suisse changea totalement:

elle se retrouva presque complètement encerclée par le même adversaire, par suite de l'entrée en guerre de l'Italie et de la défaite de la France². Le commandant en chef de l'armée prit alors une nouvelle décision opérative: échelonner dans la profondeur. Il décida de constituer trois échelons de résistance: les troupes frontière, une position avancée ou de couverture et une position des Alpes ou Réduit national.

La création d'une position centrale dans les Alpes n'était pas une nouveauté. Elle était apparue déjà plusieurs fois au cours du XIX^e siècle dans des

études relatives à la défense nationale; on y voyait également le refuge du pouvoir politique et le maintien absolu d'une parcelle de souveraineté. On l'envisageait cependant surtout comme une base de concentration et de préparation pour une offensive. Une telle possibilité avait également été évoquée en automne 39 et au printemps 40. Le Réduit, décidé en été 1940, fut donc bien un secteur de concentration, mais dans un but purement défensif!

Pourquoi concentrer les troupes dans les Alpes et vouloir s'y défendre, alors que la majorité de la population se trouvait sur le Plateau? Il faut admettre que le terrain s'y prête beaucoup mieux à la défense, mais aussi que l'enjeu stratégique avait changé: le Plateau suisse n'était plus intéressant en tant que terrain de contournement de la ligne Maginot, mais le contrôle du transit Nord-Sud, c'est-à-dire les passages alpins, devenait un atout majeur. Il y avait donc lieu de se concentrer sur les «centres de gravité». C'est d'ailleurs bien dans ce contexte de «maîtrise des transversales» que les fortifications modernes de Saint-Maurice et du Saint-Gothard avaient été construites à la fin du XIX^e siècle!

À la fin du mois de juillet 1940 sont émises des *Directives concernant la fortification de la position du Réduit*. Il s'agissait de s'appuyer sur les modèles existants que sont Saint-Maurice, le Saint-Gothard et Sargans. Si ce dernier secteur était en construction depuis 1938, les deux autres avaient également été l'objet de tra-

voux dès la même époque. La modernisation touchait surtout l'armement et les communications: il fallait supprimer toutes les installations à l'air libre afin de résister au feu de l'artillerie et de l'aviation. On en profita pour ne conserver que les calibres supérieurs:

- les canons de 7,5 cm en casemate;
- les anciens canons de 12 cm, obusiers de 12 cm et 15 cm, en casemate;
- les nouveaux canons de 10,5 cm en casemate et en tourelle;
- dès 1944, les canons de 15 cm en casemate.

La création du Réduit visait à établir une continuité entre ces trois principaux secteurs fortifiés et à créer un secteur central suffisamment vaste pour y concentrer les troupes. On suivit donc la limite des Pré-alpes, avec de nombreuses corrections au fil des différents ordres d'opérations de l'armée. Sur le pourtour du Réduit, plus particulièrement sur tous les axes de pénétration dans le secteur central, il s'agissait de mettre en œuvre le même concept de base:

- 2 à 3 positions de barrage dans la profondeur, comprenant obstacles, armes antichars sous protection, abris;
- 1 à 2 ouvrages d'artillerie assurant l'appui de feu sur et devant les obstacles;
- si possible, une couverture de feu mutuelle des ouvrages.

Pour Saint-Maurice et le Saint-Gothard, cela allait entraîner un étalement des ou-

vrages vers le Sud et vers le Nord, par rapport aux constructions existantes, très concentrées. Contrairement au secteur frontière, la construction dans les Alpes était dictée par des problèmes topographiques et géologiques: il fallait construire en rocher. On adopta donc les principes suivants:

- position d'armes antichars dans les goulets et étranglements, si possible sur l'autre flanc de la vallée que la route à barrer (mais les positions frontales furent nombreuses!);
- forts d'artillerie placés de manière à couvrir un maximum possible de terrain à l'avant des lignes de barrage;
- position d'armes et d'observation à fleur du rocher, fortement blindées;
- magasins et cantonnements profondément enterrés, afin d'échapper aux explosions et ébranlements.

Il n'y avait pas de défense spécifique des forts, car ils étaient imbriqués dans le dispositif global de l'infanterie et ne constituaient pas une muraille ou un château dont il faudrait s'emparer pour poursuivre la progression. De nombreux abris étaient cependant prévus pour des troupes de contre-assaut (*Stosstruppen*). La couverture de feu (mitrailleuses, contre-batteries, etc.) des superstructures des ouvrages était importante, car on voulait empêcher les coups de mains mettant hors combat les pièces d'artillerie (comme à Eben-Emaël, en Belgique, en 1940). Dès 1944, la DCA y fut installée de manière plus importante.

On procéda surtout à une certaine unification dans la conception des constructions. Les bureaux d'études furent centralisés, les travaux confiés à des entreprises civiles qualifiées. De nombreux chantiers furent ouverts simultanément; la conduite régionale des travaux, la fourniture variable des armes, équipements et matériaux firent que la progression fut irrégulière. A la fin de la guerre, certains ouvrages n'étaient que partiellement opérationnels (priorité aux positions d'armes), voire pas du tout. Pourtant, un travail phénoménal avait été réalisé: à côté de centaines d'obstacles et de fortins, ce n'était pas moins de 46 gros ouvrages d'artillerie qui avaient

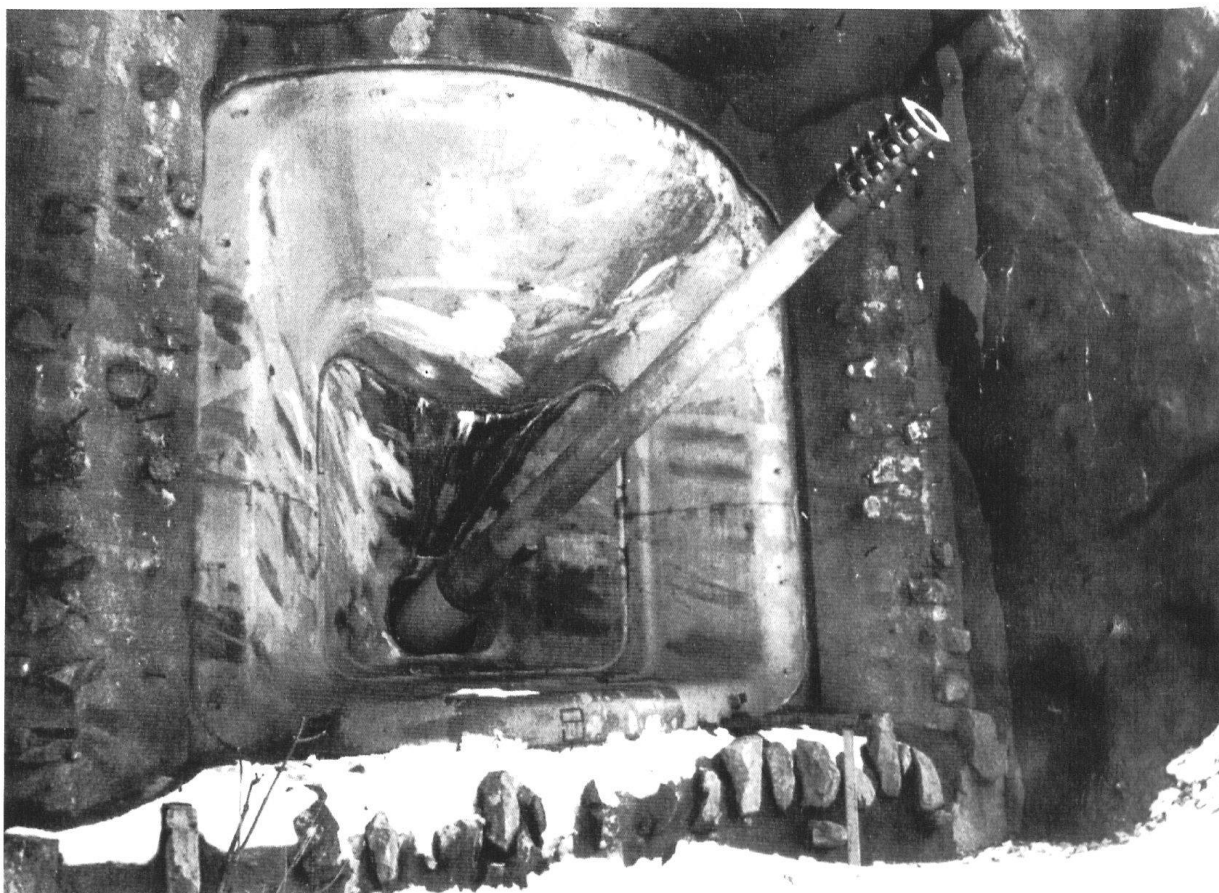
été construits, assurant une couverture permanente de feu sur l'ensemble des passages du secteur alpin.

1950: la systématisation

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Suisse se trouva propriétaire d'un patrimoine fortifié impressionnant. Cela était dû aux efforts consentis financièrement, mais également aux changements de dispositifs opératifs et aux nombreux travaux effectués par la troupe. Il s'agissait de ne pas répéter les erreurs des années 1920 et de ne pas laisser ces constructions se dévaloriser,

par manque d'entretien ou par négligence tactique. Il s'agit surtout, dans un premier temps, d'achever les constructions entamées durant la guerre, et de moderniser les autres.

De gros travaux de bétonnage et d'installations eurent lieu; on condamna les couloirs désuets ou inutiles. On modifia les conceptions sur la base des expériences faites durant la guerre. Il fallait tenir compte de la menace atomique et des explosions intervenues dans certains magasins de munition: on limita au strict nécessaire les ouvertures vers l'extérieur et on cloisonna rigoureusement les ouvrages par des portes blindées massives. Les forts



Canon de forteresse de 15 cm en position de tir.

d'artillerie devinrent de véritables «sous-marins de montagne». On assainit le parc d'armement, en supprimant les petits calibres d'artillerie et introduisant des armes modernes pour le tir tendu (mitrailleuses, canons antichars).

C'est à cette période que l'on consacra les moyens nécessaires au maintien du savoir-faire en matière d'utilisation de la fortification: les régiments de forteresse apparurent dans l'Organisation des troupes 51, regroupant les diverses compagnies indépendantes d'artillerie de forteresse qui avaient été créées, au fur et à mesure de la construction des ouvrages. En parallèle, il y avait le Corps des gardes-fortifications, apparu en 1938 puis créé officiellement le 1^{er} avril 1942, chargé de protéger et d'entretenir l'ensemble des installations en l'absence des troupes de milice.

Qu'advint-il des planifications que la guerre n'avait pas laissé le temps de réaliser? Sur le Plateau, on renonça à concrétiser les «fortifications nationales» en ligne, notamment les gros forts d'artillerie qui devaient y être associés. Par contre, on prit encore plus conscience de l'effet «obstacle» que représentait le réseau hydrographique dans un combat mécanisé. Durant la guerre déjà, de nombreux ponts avaient été préparés à la destruction, sur tout le territoire. Dans les années 50, on affina ce concept; sous l'impulsion des commandants des brigades

responsables, on compléta les réseaux d'obstacles et de positions d'armes dans les secteurs frontière.

1960-1980: du syndrome de mobilité et de la recherche de rentabilité

Dès le début des années 1960, les idées de mobilité revinrent en force dans les études opératives. L'Organisation des troupes 61 mit sur pied les divisions mécanisées, de campagne et de montagne, Grandes Unités polyvalentes chargées de concrétiser et de finaliser la manœuvre. Priorité fut donc donnée à la mécanisation et au mouvement! On n'oublia pourtant pas l'élément fort que représentait le terrain, et le sentiment rassurant que procurait la fortification: leur utilisation fut laissée en mains des brigades.

Que devint le Réduit? Depuis 1944 déjà, le dispositif n'existait plus en tant que concept opératif! Mais le mythe était resté, et les fortifications aussi. Elles étaient devenues des composantes majeures de la défense du secteur alpin. En effet, celui-ci disposait de beaucoup moins de troupes qu'auparavant, et leur mobilité n'était pas encore suffisante (les moyens aéromobiles ne viendront que plus tard). C'est donc le feu qui pouvait être déplacé le plus rapidement.

Il advint aux grands forts d'artillerie ce qui se produit pour beaucoup d'objets et de personnes à valeur mythique: on n'imagine pas qu'ils puissent vieillir! Une chape de secret et de silence tomba sur les fortifications, et on ne procéda désormais qu'à peu d'investissements, si ce n'est pour les obstacles et les abris. Les effets se firent assez rapidement sentir: la perte de valeur tactique allait de pair avec une augmentation des servitudes d'exploitation!

L'exemple le plus caractéristique fut la suppression des canons de 7,5 cm qui constituaient une part majeure de la puissance de feu des ouvrages. Au début des années 1970, il s'avéra clairement que la munition disponible n'avait plus d'efficacité réelle sur un potentiel champ de bataille. On renonça à développer une nouvelle munition plus performante, mais également à remplacer les canons devenus désuets. Il s'en suivit une diminution drastique, voire totale, de la capacité de feu de certains ouvrages, ce qui signifiait leur non-sens et les condamnait à la fermeture. On créait *de facto* une quantité de «trous» dans le concept³.

Les gros ouvrages subirent aussi une perte importante de capacité de feu, mais l'infrastructure était toujours présente, aussi volumineuse. Les besoins en moyens d'exploitation et de protection restaient les mêmes, surdimensionnés par rapport aux batteries d'artille-

³ Ces «trous» furent partiellement comblés par le remplacement de certains canons de 7,5 cm par des pièces de 10,5 cm, et surtout par la construction de nouvelles positions d'armes: les lances-mines 12 cm de forteresse, en fortins monoblocs.

rie disponibles. L'âge de la rationalisation avait définitivement sonné! Les forts d'artillerie furent fermés et déclassés dès le début des années 1990, privant le secteur alpin d'un dispositif cohérent en matière d'appui de feu.

Le Réduit n'existe plus, mais le terrain commande encore!

Le Réduit n'existe plus, et depuis longtemps! Il avait été abandonné dès 1944 en tant que position de concentration de l'armée. Pourquoi alors reste-t-il encore si présent dans les esprits des tenants d'une défense autonome et des partisans d'une mobilité totale? Parce que le Réduit a été une conception opérative choisie à une période critique de notre histoire, lorsque ce choix était peut-être l'un des seuls possibles! Le Réduit n'était pas lié à une notion de repli, mais bien à une volonté de résistance, aussi plausible et réaliste que possible. C'est cette combinaison

de volonté stratégique et de faisabilité militaire qui a fait du Réduit un concept auquel le peuple suisse a pu – à juste titre! – s'accrocher fortement, à un moment où il en avait bien besoin; on ne saurait donc lui reprocher d'en avoir fait un mythe, même si cela ne plaît pas, aujourd'hui, à certains...

Quant à la fortification qui lui est associée, elle n'est que le résultat logique de l'analyse du milieu: vouloir se défendre en montagne ne peut passer que par un renforcement permanent du terrain, les travaux improvisés ne sont que difficilement réalisables et la mobilité du combat en montre rapidement les limites. La fortification y était présente avant le Réduit, elle y est restée après. Elle y sert avant tout à contrôler des passages et des axes; elle peut donc s'intégrer dans n'importe quel dispositif opératif qui devrait se déployer dans ce secteur.

Il est un principe qu'il ne faut jamais négliger: c'est le

terrain qui commande la manœuvre! Le terrain suisse est particulièrement fort, donc contraignant pour la manœuvre – la nôtre et celle de l'adversaire. Il est donc logique d'utiliser ce terrain à notre profit. Les fortifications liées au Réduit n'ont eu pour but que de créer un effet multiplicateur à la valeur naturellement défensive du secteur. Ce ne sont donc pas les fortifications qui ont induit la notion de Réduit, ni le Réduit qui a nécessité les fortifications; c'est le terrain qui a été utilisé au maximum de ses capacités!

Il reste toujours le même. Alors, même si le concept du Réduit n'est évidemment plus d'actualité, les fortifications qui lui ont été associées ont eu leur pleine raison d'être, et leurs emplacements réapparaîtront certainement dans de futures études opératives de défense, lorsque la mobilité à outrance aura aussi montré ses limites.

D. A.